

**COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC
OFFICE DE TOURISME ET DE COMMERCE D'EVREUX PORTES DE NORMANDIE**

Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction

Séance du 08 novembre 2023

Date de convocation : 27 octobre 2023

Nombre de membres en exercice : 17

PRÉFECTURE DE L'EVREUX

Présents : 17

Votants : 13

Président de séance : Stéphane SIMON

Secrétaire de séance : Caroline PORTHEAULT

24 NOV. 2023

ARRIVÉE

Titulaires et suppléants présents : Mme Stéphanie AUGER, Mme Lysiane BANDELIER, Mme Isabelle COLLIN, M. Matthieu DEVALLAND, Mme Florence HAGUET-VOLCKAERT, M. Arnaud MABIRE, M. Romain MOHAMMEDI, Mme Martine PHILIPPE, M. Patrick POINTEAU, Mme Laure SALVAT, M. Stéphane SIMON, Mme Noémie VIEILLE, M. Abdé ZAYANI.

Assistaient à la séance : Mme Caroline PORTHEAULT – OTC, Mme Nadine GUITTARD – OTC, M. Fabien GROUSELLE – EPN, M. Pierre LASCABETTES – EPN.

Titulaires et suppléants excusés : Mme Karène BEAUVILLARD, Mme Viviane BERTOUT-BARBEY, M. Patrick BRETON, M. Thierry BRULARD, M. Fabrice BOSSUYT, M. Jean-Christophe MELLIER, M. Raphaël NORBLIN, M. Guillaume ROUGER, M. Emmanuel ROUSSEL, Mme Laure SALVAT.

Arrivée de Mme Stéphanie AUGER à 18h05 soit 13 votants à compter de la délibération n°17/2023.

Délibération n°18/2023 – Convention de mise à disposition de locaux « Marché de Noël qui change un peu »

VU l'article 6 des statuts de l'EPIC votés le 16/10/2018 par EPN

VU la convention pluri-annuelle de partenariat et d'objectifs 2021-2024 EPN/OTC

Depuis 2021, des « Boutiques Ephémères » sont proposées par le Comptoir des Loisirs 3 fois dans l'année afin de donner une visibilité supplémentaire à des artisans et/ou créateurs ne disposant pas de locaux avec vitrine pour exposer leurs productions/créations.

Dans un même esprit, il est proposé de faire profiter des locaux du Comptoir en amont des fêtes de fin d'année à des artistes, créateurs, associations et organismes variés pour les rendre visibles et leur donner la possibilité de présenter à la vente des offres originales, par exemple sous forme de « box-cadeau ».

Cette mise en œuvre rencontre déjà un premier succès auprès des exposants (10) qui ont confirmé leur intérêt de réservation.

Les locaux du Comptoir des Loisirs leur seront mis à disposition gracieusement via une convention les week-ends des samedi 16 / dimanche 17 décembre 2023 ainsi que les vendredi 22 / samedi 23 décembre 2023.

Une convention individuelle sera signée entre Le Comptoir des Loisirs et chaque exposant, sur la base d'un commissionnement à hauteur de 10% du montant des ventes réalisées.

Le Comité de Direction, après avoir voté à main levée (13 voix pour soit l'unanimité),

- **APPROUVE** le projet de partenariat « Le Marché de Noël qui change un peu » sur la base d'un commissionnement du Comptoir des Loisirs à hauteur de 10% du montant des ventes réalisées.

Certifié exécutoire le 08 novembre 2023
Transmis en Préfecture le 20 / 11 / 2023
Publié le 27 / 11 / 2023

Le Président,


Stéphane SIMON

PRÉFECTURE DE L'EURE

24 NOV. 2023

ARRIVÉE